

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 23 Avril

La contribution mobilière

On se préoccupe beaucoup, depuis quelque temps, de la nécessité d'introduire dans notre système fiscal un certain nombre de réformes dont l'urgence devient de jour en jour plus manifeste.

Parmi ces réformes, il en est une qui a déjà été, à maintes reprises, soumise à l'examen de la Chambre; c'est celle de la contribution mobilière.

Non seulement on a proposé de changer la répartition de cet impôt, mais on a parlé d'en modifier l'assiette, et en même temps d'incorporer la contribution personnelle à la contribution mobilière.

Il est un fait certain, c'est que dans l'état de choses actuel, le mode de répartition de la contribution personnelle-mobilière varie beaucoup d'un endroit à l'autre.

La loi est souvent violée et la proportionnalité de la taxe, à la valeur qui doit servir de base à cet impôt, n'est respectée que dans peu de communes. En général, on en prend trop à son aise sur ce point et l'on enfreint sans souci le principe de justice qui doit servir de base à la répartition des charges publiques.

On a calculé que dans trente-deux mille communes qui renferment les deux tiers des cotes imposées, les répartiteurs imaginent des loyers matriciels absolument différents des valeurs locatives réelles. Ils établissent des coefficients arbitraires de répartition, par l'usage desquels ils taxent les contribuables non pas proportionnellement à la valeur locative de leurs habitations, mais proportionnellement à leurs facultés présumées.

On a également reconnu que la proportionnalité de la taxe aux valeurs locatives, prescrite par la loi, n'est observée que dans 2340 communes. Il est bon de faire remarquer que ces communes sont des communes urbaines et qu'elles acquittent les deux

tiers du produit total de la contribution. Néanmoins, la proportionnalité n'y est observée qu'en théorie seulement, c'est-à-dire dans les calculs préliminaires concernant la répartition, car on la détruit ensuite en y apportant certains tempéraments ou atténuations dans un but soi-disant humanitaire.

Quant à la taxe personnelle, elle ne viole pas moins la proportionnalité que la contribution mobilière.

Cette taxe équivalant à la valeur de trois journées de travail, dit le législateur. Mais on n'oublie qu'une chose, c'est que la valeur de la journée de travail n'est pas la même partout, et qu'elle varie de 1 franc à 4 fr. 50 suivant les endroits. On a même calculé qu'elle n'est que de 0 fr. 90 c. dans 354 communes de la Haute-Savoie et dans 49 des Alpes-Maritimes : de 1 fr. 50 dans plus de 18 000 communes.

Ces quelques chiffres suffisent à démontrer que la prétendue proportionnalité de cet impôt n'est qu'un leurre. Il en est de même, d'ailleurs, de presque toutes les autres taxes que nous payons si généreusement à l'Etat.

Nous savons bien que nous n'apprenons rien de nouveau à nos lecteurs en leur signalant ces iniquités fiscales. Il y a longtemps qu'elles ont été dénoncées et condamnées, non seulement dans les journaux mais encore à la tribune; nous estimons cependant que l'on ne saurait trop signaler les injustices sociales et appeler l'attention des pouvoirs publics sur des questions qui touchent de si près aux intérêts généraux de la nation.

On objectera sans doute qu'il est fort difficile de transformer notre système fiscal et qu'il serait téméraire d'y introduire trop précipitamment des réformes qui n'auraient pas été mûrement étudiées. Rien n'est plus vrai, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire et laisser les choses en l'état. Voilà trop longtemps que l'on pratique à cet égard la doctrine du laisser-passer et que

l'on ferme l'oreille aux plaintes légitimes de l'opinion publique dont les économistes se sont faits l'écho en maintes circonstances.

Certes, la taxe de la contribution personnelle et mobilière dont nous venons de dénoncer une fois de plus l'injustice, n'est pas plus inique que beaucoup d'autres que nous supportons sans nous plaindre.

Il faut avouer que le peuple français, que l'on dit si difficile à gouverner, est doué d'une patience à toute épreuve pour supporter ainsi sans se plaindre un système d'impôt qui est la négation de toute justice.

Après vingt ans passés de République, on a, ce nous semble, quelque droit de trouver que les vieilles traditions fiscales ont trop duré et qu'il est temps d'y introduire des modifications en rapport avec nos mœurs et le sentiment d'égalité qui devient de plus en plus vivace au sein des masses populaires.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

L'Expédition de Madagascar

Précieuses recommandations

Le colonel Gillon, du 200^e de marche, a pris l'initiative de faire remettre à chacun de ses soldats, avant leur embarquement, une note intéressante et curieuse, dont le texte a été communiqué à la septième direction de la guerre.

Cette note est ainsi conçue :

« A Madagascar, vous aurez à vous défendre contre trois ennemis bien plus redoutables que les Hovas : le soleil, les fièvres et la dysenterie.

« Contre ces trois ennemis, vous avez le casque, l'eau bouillie et la ceinture de flanelle.

« Vous ne devez jamais sortir sans casque, car sous un ciel nuageux, le soleil est mortel. Dans les haltes, ne vous couchez jamais sur la terre, qui est plus chaude que l'air et vous empoisonnerait par ses miasmes. Bornez-vous, pour vous reposer, à vous asseoir sur le sac.

« Vous ne sortirez jamais à jeun, et ne boirez que de l'eau bouillie, avec du thé et du café.

« Pour éviter les refroidissements du ventre et,

Il avait épuisé, dans ces derniers efforts, tout ce qui lui restait de volonté et d'énergie.

Le malheureux n'en pouvait plus; il sentait son sang se glacer dans ses veines. C'était le poison qui produisait son effet.

Sa respiration s'emballait de plus en plus.

Un tremblement général agitait ses membres; puis il fut secoué par des spasmes horribles, et il expira juste au moment où la porte de la chambre s'ouvrait, laissant passer le garçon de l'hôtel qui se rendait à l'appel de Jean de Kermor.

VI

Jean de Kermor avait laissé les rideaux du lit ouverts, de sorte que les regards du garçon se portèrent aussitôt sur lui.

Le scélérat était fort pâle mais calme.

Le garçon s'approcha avec sympathie.

— Est-ce que monsieur le comte serait indisposé ?

Jean de Kermor eut un très-ailement imperceptible.

Il ne s'était pas trompé. Le domestique l'avait pris pour son frère tout de suite et n'avait pas eu le moindre doute.

— Oui, mon ami, répondit-il, je ne me sens pas bien.

— Monsieur le comte n'a pas reçu de nouvelles ?

— Aucune.

— Tout le monde ici prend bien part au malheur de monsieur le comte.

— Oui, je sais, et je vous remercie, répondit distraitemment Jean de Kermor.

— Mais monsieur le comte avait sonné ?..

conséquemment, la dysenterie, vous ne quitterez point votre ceinture de flanelle.

« Voilà ce qu'il faut faire.

« Ce qu'il ne faut pas faire, sous aucun prétexte, c'est boire de l'alcool et manger des fruits qui, même s'ils ressemblent aux nôtres, renferment de violents poisons.

« En suivant ces recommandations, vous reviendrez en France pour la récompense de vos victoires. »

Les boissons alcooliques

Dans les délibérations qui ont précédé l'organisation de l'expédition, et où il fut tout autant question des habitudes néfastes à supprimer que des Hovas à vaincre, l'action délétère, mortelle, des boissons alcooliques n'a pas été négligée, et il s'est trouvé des officiers, le général Duchesne lui-même, pour reconnaître qu'au Tonkin, après une journée de fatigues et de combats, les soldats tombaient ivres morts, sur les routes, presque foudroyés par l'alcool qui ne leur était cependant pas distribué par l'administration militaire.

Alors, que faire ? Une chose bien simple : supprimer impitoyablement tous ces mercantis qui suivent les armées en marche, comme des troupeaux de chacals, et dont l'audace ne fut jamais enrayée.

Il paraît que c'est l'intention formelle du général Duchesne, et qu'une de ses premières manifestations de commandement, une fois arrivé à Majunga, sera de faire jeter à la mer, en présence des troupes, des alcools frelatés, déjà emmagasinés là-bas par des spéculateurs étrangers qui rêvent une fortune rapide.

Un message de Ranavaloa

Londres, 20 avril.

Le Daily Telegraph publie, sous forme d'une dépêche datée de Saint-Louis, 19 avril, un Message de la reine de Madagascar à l'Angleterre.

La reine de Madagascar demande au journal de publier ses protestations contre la guerre que lui fait la France. Elle réclame les sympathies et les prières des chrétiens. La reine et son peuple combattront jusqu'à la mort pour la défense de leur pays :

« Les intrigues du parti antieuropéen, ajoute le Message de la reine, ont amené une crise à la suite de laquelle le colonel Shervington et les autres officiers anglais ont donné leur démission. L'armée malgache, commandée par des indigènes, est maintenant vouée à l'insuccès. Déjà l'ennemi commence à corrompre les indigènes ».

Commentant ce Message, le Daily Telegraph dit :

monsieur le comte avait besoin de quelque chose ? monsieur le comte veut-il que j'aille chercher un médecin ?..

— Non, c'est inutile pour le moment. Ce qu'il me faut tout de suite, c'est un notaire.

Le garçon regarda le prétendu malade.

— Un notaire ? balbutia-t-il.

— Oui, mon ami... Allez chez le plus voisin d'ici.

— Est-ce que monsieur le comte se croirait en danger ? s'écria le domestique.

— Non... ce ne sera peut-être rien... Mais je désire, néanmoins, mettre ordre à mes affaires. On ne sait pas ce qu'il peut arriver... il y a un notaire près d'ici ?

— L'étude est tout à côté.

— Allez le prévenir et me l'amenez tout de suite.

— Bien, monsieur le comte.

Le domestique sortit vivement.

Dès qu'il eut fermé la porte, Jean de Kermor sauta à bas de son lit et entre-bailla le cabinet.

Le corps de son frère était étendu au travers...

Il lui toucha le front... Il était froid déjà.

Un mauvais sourire se dessina sur sa face.

— Bon, murmura-t-il, ce n'est pas toi qui viendras maintenant me contredire.

Le gredin allait refermer la porte, quand ses yeux tombèrent sur le portefeuille dont Julien s'était servi et qu'il n'avait pas eu la force de remettre dans le pardessus.

Il le ramassa et repassa dans la chambre.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 9

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

Malgré son sang-froid, Jean se rejeta en arrière.

— Pitié ! balbutia le malheureux... que je voie mon fils !

Jean de Kermor ne répondit pas.

Il tira de son sein une petite fiole.

— Tiens ! bois, dit-il, cela te remettra.

Julien détourna la tête avec une expression de terreur.

Le bandit ricana.

— As-tu peur que je t'empoisonne ?

Il approcha le flacon de la bouche de son frère.

Celui-ci serra les lèvres.

Alors, dans un emportement brutal, Jean les ouvrit et versa dans la bouche plusieurs gouttes de la liqueur contenue dans la fiole.

Julien eut une sorte de crispation de tout le corps, puis sa tête retomba lourdement.

— Maintenant, murmura Jean, tu ne me gênera plus.

Il ferma le cabinet et entra dans la chambre;

il ouvrit la porte d'entrée, enleva son pantalon, ses bottines, dissimula le tout sous le lit, puis il se coucha, en ayant soin de bien enfoncer sa tête dans

l'oreiller.

Quand il fut couché, Jean tira le cordon de sonnette pendant à son chevet.

Un sourire plissa ses lèvres.

— Allons, murmura-t-il, nous allons savoir tous de suite si ma comédie a chance de réussir.

Pendant que l'assassin faisait tous ces préparatifs, Julien de Kermor, qui avait bien compris que son frère venait de l'empoisonner, avait feint de tomber foudroyé, mais il n'était pas mort.

S'il n'avait plus la force de crier et de se mouvoir, il avait conservé tout son bon sens.

Il ne voulait pas mourir sans être vengé, sans venger son fils.

Dès que la porte du cabinet se fut refermée, il se traîna jusqu'à la garde-robe, atira à lui un palatot dans lequel il savait trouver un portefeuille, prit dans ce portefeuille un carré de papier et un crayon, et d'une main déjà engourdie par le froid de la mort, il traça ces mots :

« Je meurs empoisonné par mon frère, Jean de Kermor, qui m'a volé mon enfant dans le jardin des Tuileries et qui va sans doute le faire mourir comme moi, pour s'emparer de notre fortune. Je laisse à la justice, le soin de nous venger. »

Julien de Kermor signa cette déclaration, puis il tira de son sein un médaillon en or, qu'il portait toujours au cou.

Il ouvrit ce médaillon, qui contenait un portrait de femme et des cheveux d'enfant, l'embrassa avec une expression d'amour indiscible, plaça le papier dedans et le referma.

Il enfouit de nouveau le bijou dans sa poitrine, ramena dessus sa chemise et sa redingote, puis il se laissa aller.

« Nous ne pouvons qu'espérer que les Français seront aussi généreux qu'ils sont forts et qu'ils feront preuve de modération dans la victoire. »

Les forces hovas

Les forces Hovas sont depuis huit jours concentrées aux environs de Tamatave. Dans la nuit du 17 nos avant-postes ont été attaqués entre huit heures et onze heures, à deux reprises différentes, avec un certain acharnement. Nos sentinelles ont pu se replier à temps pour avertir la garnison, qui, mise sur pied immédiatement, a pris toutes ses dispositions afin de prévenir une attaque qui ne s'est heureusement pas produite. Il y a 7,000 hommes à Manjakandrianombana, parmi lesquels 2,000 environ sont des recrues arrivant directement de Tananarive. La fièvre et la dysenterie causent tous les jours dans leurs rangs de nombreux vides, et la disette aussi serait bien près d'y faire de nombreuses victimes. Le fahavalisma, dont on n'avait pas entendu parler depuis un an bientôt, a fait sa réapparition avec la saison des pluies, qui s'annonce comme devant être, cette année, particulièrement désagréable. Les fahavalos infestent tout le Boéni, où se trouvent d'importants gisements aurifères, et toute la province de Fianarantsoa. Le 17 mars, un parti de ces bandits a incendié un certain nombre de villages aux environs de Mananzary. Cette ville est en partie détruite par les Hovas, qui, en prévision d'une guerre qu'ils reconnaissent maintenant seulement comme devant être certaine, inévitable, ont pillé et sacqué tous les comptoirs des fabricants français.

Le complot anarchiste

Paris, 20 avril.

Le Temps annonce une nouvelle qu'il est seul à donner; à savoir: l'arrestation opérée hier soir à Paris, de l'anarchiste « Petit-Bordeaux », dont il a été tant question avant-hier et qu'on avait signalé de Londres à la sûreté, comme parti de cette ville, avec le dessein d'aller au Havre assassiner le président de la République.

Cette arrestation aurait été opérée dans les conditions suivantes: « Petit-Bordeaux » aurait été découvert dans un débit de vin de la rue de l'Hôtel-de-Ville, en aimable compagnie et lisant un journal où l'on contait que la police était à sa poursuite. Comme il fermait le journal en disant à sa compagne: « Je suis recherché par la police, je suis f... » les agents lui mirent la main au collet, mais il se débattit avec violence, voulut fuir et résista. Enfin, on s'en rendit maître, et il fut conduit chez M. Duranton, commissaire de police, qui, après l'avoir interrogé, le dirigea sur le dépôt, sous bonne escorte.

Londres

D'après les avis de Saint-Petersbourg, reproduits par le New-York-Herald, l'Angleterre aurait définitivement refusé de s'associer avec la Russie et d'autres puissances, à une action commune en vue de réviser les conditions du traité de paix provisoirement conclu, le 17, à Simonski.

Quant à la Russie, elle paraît tout aussi résolue à coopérer avec les gouvernements étrangers qui s'opposeraient à une annexion du territoire continental chinois.

Yokohama

Une dépêche de Hiroshima annonce que le

traité de paix entre la Chine et le Japon a été ratifié samedi.

Berlin

La date des fêtes d'inauguration du canal de la Baltique est définitivement fixée au 21 juin.

Le 22 aura lieu une grande parade à laquelle prendront part 35 navires allemands et 50 navires étrangers.

On parle d'un emprunt de trente millions de marks, aux intérêts de 6 0/0, que la Chine aurait conclu avec un syndicat de banques berlinoises et hambourgeoises.

Saint-Petersbourg

Tous les journaux russes expriment l'inquiétude au sujet de l'acquisition de possessions continentales par le Japon.

L'Agence russe a reçu de Saint-Petersbourg la dépêche suivante:

« On croit qu'une conférence internationale sera prochainement convoquée pour réviser le traité de paix sino-japonais. »

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1871

Le numéro 627731 gagne 100,000 francs.
Le numéro 183827 gagne 50,000 francs.
Le numéro 1188483 gagne 50,000 francs.
Les numéros suivants gagnent 10,000 francs:
890791 — 225872 — 814461 — 940536 — 467469 — 742752 — 174994 — 1136809 — 923580 — 1187650.

Ville de Paris 1892

Le numéro 311,892 gagne 100,000 fr.
Le numéro 493,022 gagne 50,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr.: 88 312 et 207,168.
Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs:
96.490 424.625 444.202 393.869 351.056
556.383 461.328 83.891 467.700 575.169
4.071 64.213 532.187 74.956 519.256
383.768 395.308 6.232 437.898 296.313
361.110 445.916 84.088 287.194 443.218
528.545 586.792 548.344 523.197.

Voyage du Président de la République

Lundi soir la ville du Havre, le port et les navires en rade étaient brillamment illuminés: Un magnifique feu d'artifice a été tiré sur la jetée. Avant de rentrer à Paris, M. Faure a visité le fort de Saint-Adresse où est casernée une compagnie d'infanterie.

Il était attendu hier soir à Paris.

Voyage du président des Etats-Unis en France

On assure que le président des Etats-Unis visitera officiellement la France en automne: Son voyage aurait une portée politique et commerciale.

Grève des employés des omnibus de Paris

La nuit dernière, le personnel des omnibus s'est réuni Tivoli-Vaux-Hall.

La Compagnie n'a pas cru devoir accepter toutes les revendications.

A cette réunion, qui ne comptait pas moins de cinq mille assistants, après plusieurs discours, la grève a été votée à l'unanimité.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 44

LE CHIEN

DE LA TOUR BIFFEL
Par AUGUSTE VILLIERS

XXI

LE NOTAIRE DE VENDÔME

— A un tout autre intérêt. Elle veut empêcher le mariage de M. Delaruelle avec Mlle Céline Lesbroussard qui, d'ailleurs, en aime un autre.
— Le blessé sans doute de l'hôtel de la gare? fit le notaire de Brunoy.
— Précisément, monsieur.
Le notaire de Vendôme reprit:
— Je vois bien la situation de Cyprien Delaruelle vis-à-vis des deux femmes et aussi vis-à-vis de son adversaire blessé, mais sur ce que nous avons dit tout à l'heure, cela ne nous ouvre aucun horizon.
— Pardon, fit Epaminondas, je suis entré pour vous en ouvrir.
— Vous nous avez donc entendu?
— J'ai écouté à la porte.
— C'est fort mal.
— Je le sais, mais c'était le seul moyen d'apprendre ce que j'ignorais, et comme l'on dit, nécessité n'a pas de loi.
— Cette conduite n'est pas moins blâmable et si ce que vous avez à dire n'est pas probant, je ne sais

si nous devons vous croire.
Epaminondas sourit.
— Voilà la chose, dit-il, et en deux mots.
— D'abord, M. Delaruelle a assassiné le père Lesbroussard.
— Les deux notaires bondirent.
— La preuve! s'écrièrent-ils ensemble.
— La preuve? Quand M. Cyprien passe au carrefour où a eu lieu le crime, le chien s'élance sur lui et le dévorait si on ne le retenait pas.
— Ce n'est pas très concluant.
— Bien, c'est lui qui a jeté à l'eau le pauvre Joseph, le fils Lesbroussard qui pêchait à la ligne sur un bateau.
— Qui peut dire cela?
— Moi qui étais présent.
— Vous?
— Je me suis jeté à l'eau, mais je suis arrivé trop tard et n'ai pu sauver que le chien qui se dévouait inutilement pour son maître.
— Et vous avez reconnu Cyprien?
— Non, il avait un déguisement.
— Ah! vous voyez...
— Attendez un peu, un homme déguisé de même était sur la tour Eiffel le jour où le second fils en a été précipité.
— Il en est tombé.
— On tombe toujours quand on vous pousse et que l'on a intérêt à vous pousser.
— Mais qui dit que c'était Delaruelle.
— Moi et Bock.
— Qui ça Bock?
— Le chien de Lesbroussard, qui alors se nommait Fosco.
— Je l'ai connu, dit le notaire de Brunoy.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

L'HOSPICE

LA MATERNITÉ. — LES HORTES

Voir le projet de l'isolement de l'hospice défendu par tous les organes de la presse locale et régionale: la Dépêche, le Télégramme, le Réveil du Lot, la Croix — est pour nous une grande satisfaction. Les avantages de ce plan sont si considérables, qu'il a suffi de citer textuellement les points importants du rapport de M. Combettes, pour que la population de Cahors tout entière en désirât l'adoption. — Une seule note discordante a été donnée par l'Alliance républicaine du Lot, dans une série d'articles signés: « Un vieux Badernan. »

Cet « obscur mortel » est en fureur! Aussi ses arguments sont-ils mauvais.

Il n'a d'éloges que pour l'hospice qu'il juge parfait, irréprochable. Le voisinage d'une rue étroite, tortueuse où une femme seule n'ose passer après six heures du soir, l'odeur qu'exhalent des terrains où la culture des navets, des tomates, etc., nécessite l'emploi, à arrosoir que veux-tu, des engrais de la C^e Richer; la vacherie, la porcherie, presque contiguës aux salles, tout cela est le dernier cri de l'hygiène! — D'ailleurs, à quoi bon s'attarder à réfuter une opinion que le « vieux Badernan » est seul à défendre?

Mais que veut-il donc, pour houspiller de si belle façon les propriétaires de la rue St-Géry? Désire-t-il un Métropolitain pour desservir cet important quartier des Badernes? — Qu'on le lui accorde! — Pour le moment, l'achèvement de la rue Rousseau et de la rue Neuve des Badernes lui suffirait.

Loin de nous cette pensée, que cet inconnu qui insiste tant sur le désintéressement, l'équité, le droit, a pour but, quand il demande, à grands cris, l'ouverture de ces deux rues, ses seuls intérêts et non ceux des familles pauvres et populaires!

En tous cas, il nous est facile de démontrer que l'isolement de l'hospice par deux nouvelles avenues sera, pour les ouvriers, la source de bénéfices autrement considérables que ceux que procurerait une trouée dans les Badernes.

Parcourez les Hortes, admirez d'abord et comptez ensuite les belles maisons qui, dans ces dix dernières années, se sont élevées dans ce quartier appelé si dédaigneusement « un quartier des plus isolés, sans fréquentation comme sans commerce. » Multipliez le nombre des constructions par le chiffre de 20,000 fr. au moins, qu'a coûtés en moyenne chacune d'elles, et vous comprendrez tout de suite quels gains les Hortes ont déjà donnés aux ouvriers de la ville.

Allons maintenant dans la rue Rousseau, dans la rue Neuve des Badernes. Quelles belles constructions! Quel parfait alignement! Quelle harmonie dans la façade et la hauteur des maisons! Et l'aspect de la rue des Petites Boucheries! « Y a-t-il longtemps que ces maisons ont été incendiées? » demandait hier un étranger qui passait dans ces parages. — Sont lacrymæ rerum!
Pourquoi diantre le « Vieux Badernan » nous

entraîne-t-il à ces désobligeantes comparaisons? C'est bien la faute de sa logique. — Quand le Pari Mutuel donne 100,000 fr. pour la création d'une Maternité, ce citoyen dresse l'oreille et chante avec beaucoup d'à-propos et sur un air bien connu: « C'est la rue Rousseau qu'il nous faut! »

Mais sa dialectique éclate dans toute sa splendeur lorsqu'il ajoute: « Si la municipalité, au lieu d'embellir, d'assainir l'hospice, de construire la Maternité, ne termine pas immédiatement la rue Rousseau, la rue Neuve des Badernes, elle dit aux bas quartiers: « Votre santé à vous qui êtes des miséreux et des ouvriers ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe! »

Et aussitôt, cette invite à la valse: « Nous verrons alors ce qui nous reste à faire! » — A vous en consoler, parbleu! — Y a-t-il un parti plus sage?

Le « Vieux Badernan » n'entend pas de cette oreille-là. Relisez bien cette phrase, le sens en est profond: « Nous verrons alors ce qui nous reste à faire! » — C'est gros de menaces! Quand les enfants sont trop turbulents, on leur dit d'un ton cassant: « C'est bien! vous n'aurez pas de confitures. » — Ou encore, « Voilà Croquemitaine! » C'est ce procédé qu'emploie le « Vieux Badernan », à l'égard de nos édiles municipaux. C'est flatteur. Et s'il ne les prive pas de confitures et pour cause, qu'ils prennent garde à Croquemitaine qui, cette fois-ci, n'est pas un mythe, mais bel et bien — le bulletin de vote! De ce coup, brûlée la dernière cartouche! Epuisé le grand argument! Car chacun sait que tout conseiller municipal qui se respecte, ne doit avoir qu'un seul objectif: sa réélection. — N'est-ce pas là ce qu'on appelle avoir des principes?

Reconnaissons néanmoins que le « Vieux Badernan » n'a pas une estime excessive pour nos représentants, puisqu'il confesse « qu'ils ont injustement suspendu ce qui a été à bon droit commencé. » Mais il leur est attaché tout de même, et pourvu qu'ils votent la rue Rousseau il les tient quittes du reste.

Il faut conclure: La question de la rue Rousseau arrive, pardonnez-moi l'expression, comme cheveux sur la soupe; les menaces du « Vieux Badernan » feront sourire nos édiles qui n'hésiteront pas à adopter le plan qui isole complètement l'hospice et ouvre le quartier des Hortes, à la veille de la construction des quais. Ces nouvelles voies, suivant l'heureuse expression du rapporteur de la commission des finances, encourageront ou provoqueront des constructions nouvelles, et la population ouvrière sera la première à en tirer profit. La rue Rousseau sera terminée à son heure et en attendant, Cahors aura un Caton moderne qui, au lieu du fameux refrain: Delenda est Carthago, répètera sans cesse au conseil municipal en mal de rue: « Trouons les Badernes! Trouons les Badernes! »

Un vieux Cadurcien.

Les Conseils généraux

La session que les Conseils généraux ont ouverte hier lundi, sera la dernière que ces assemblées tiendront dans leur composition actuelle.

Les Conseils généraux doivent, en effet, être renouvelés par moitié cette année, avant la session d'août, c'est-à-dire probablement dans la

vétait cette blouse pour n'être pas reconnu des voisins. Cette blouse il l'avait conservée et a quitté Vendôme en l'emportant.

Cette fois les notaires se regardèrent tout pâles.

— Je n'osais pas accuser M. Delaruelle, continua Epaminondas parce que dans mon esprit, je ne voyais pas quel intérêt ce monsieur pouvait avoir à cette série de crimes, mais en attendant tout à l'heure, M. Basset, notaire à Vendôme, expliquer que le père Lesbroussard héritait de six cents et je ne sais plus combien de mille francs, tous mes doutes sont tombés et je me suis dit: Le bonhomme est coupable!

Les hommes de loi quoique bien ébranlés par ce qu'ils venaient d'entendre ne voulaient pas encore se rendre.

— C'est à voir, dirent-ils.

— Ecoutez, fit Epaminondas, je puis vous convaincre de suite.

— Par quel moyen.

— Je vais revêtir ces nippes et prendre la pose de l'homme à la blouse, faites demander M. Delaruelle et en me voyant, étudiez son visage, vous serez alors fixés.

— C'est facile à faire.

Le notaire de Brunoy appela un clerc. — Où est M. Delaruelle, demanda-t-il. — Je crois qu'il est chez lui.

— Faites-le demander pour une affaire pressée. — Bien, monsieur.

Le clerc sortit et alla à la chambre de Cyprien, qui demeurait comme on sait, dans la maison. Il reposait à cause de sa blessure. (A suivre).

seconde quinzaine de juillet. Sur 3,000 conseillers généraux existant en France, 1,500 seront donc appelés à se représenter devant les électeurs.

Conseil général du Lot
Séance du 22 avril 1895

Le conseil général a tenu, hier lundi, à 4 heures du soir, sous la présidence de M. de Verninac, président, sa première séance.

M. le préfet assiste à la séance. Étaient absents : MM. le comte Murat et de Lamaze.

Excusés : MM. Bessières, Cangardel, Roques, Delpon, Calmeilles.

Le procès-verbal de la dernière séance de la session d'août est adopté.

Le conseil a donné acte à la commission départementale du dépôt du relevé des impôts et des dettes des communes au 31 décembre 1894.

Une demande en concession d'une ligne de tramways, de Bretenoux à Assier, est renvoyée à l'examen de la commission des travaux publics.

Diverses demandes de subventions sont ensuite renvoyées à l'examen des commissions compétentes.

MM. Grimal, Iscard, Vival et Laparra déposent le vœu suivant auquel s'associe M. Delpon :

Considérant que, comme conséquence de l'aménagement Montaut, les cantonniers des routes nationales, qui ont été mis ou seront mis à la retraite, à partir du 1^{er} janvier 1895, toucheront, au point de vue de leur retraite, deux tiers du traitement des cinq dernières années;

Considérant qu'il n'est pas juste que les cantonniers départementaux ne bénéficient pas de la même faveur que leurs collègues des routes nationales;

Que de tout temps il y a eu assimilation entre ces deux branches de fonctionnaires;

Émettent la proposition que les cantonniers des routes départementales soient assimilés, spécialement au point de vue de leur retraite, à ceux des routes nationales.

La séance a été levée à 4 heures et demie et renvoyée à aujourd'hui 2 heures.

Le monument Canrobert

M. Roussel, conseiller d'Etat, vient d'adresser au maire de St-Céré la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

Vous voulez bien me proposer de faire partie du Comité qui se forme en vue d'élever, à St-Céré, un monument au maréchal Canrobert.

Je vous remercie de cette offre, que j'accepte très volontiers, toutes les opinions doivent se réunir pour honorer la mémoire d'un soldat glorieux, qui consacra toute sa longue vie au service de la France, et tient dignement sa place à côté des Murat et des Bessières.

Le gouvernement a d'ailleurs pris lui-même l'initiative de ces patriotiques manifestations en demandant aux Chambres des funérailles nationales pour notre illustre compatriote.

Pendant un séjour de douze années en Afrique j'y ai retrouvé partout les traces de Canrobert. Son nom y était universellement vénéré. On le citait comme un type de vaillance, d'honneur et d'humanité.

Gambetta avait pour lui, comme vous le rappelez fort justement, une déférence particulière, il ne s'en cachait pas, et je suis convaincu, que s'il vivait, il aurait revendiqué sa place sur votre liste.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Maire et cher compatriote, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ch. ROUSSEL,
Conseiller d'Etat.

Légion d'honneur

Dans la liste des décorations décernées sur la proposition de M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, à l'occasion du centenaire de l'École normale supérieure, nous sommes heureux de trouver, parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, M. Hallberg, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, ancien professeur au lycée de Cahors.

A côté de la satisfaction que nous cause cette nomination, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret. L'occasion du centenaire était unique pour récompenser les vieux et bons maîtres de l'Université. Or le Lycée Gambetta comptait, il y a quelques mois encore, parmi ses meilleurs professeurs, un maître vénéré qui, pendant quarante-deux ans consécutifs, a enseigné à plusieurs générations les plus nobles traditions du devoir et de l'honneur :

Nous avons cité M. Anglarès, doyen des universitaires de France, que nous espérons bien voir décorer en cette circonstance.

Instruction publique

M. Izanic, inspecteur d'académie du Lot, est nommé officier d'académie.

Tout le corps enseignant et les nombreux amis que M. Izanic compte à Cahors, applaudi-

ront à la distinction que reçoit ce chef estimé de l'enseignement

Nous y joignons nos félicitations les plus sincères.

Nomination militaire

Le général de Boysson, disponible, est nommé au commandement de la 6^e division de cavalerie, à Lyon.

La classe 1894

Une réforme très importante est décidée, en ce qui concerne l'appel des recrues de la classe 1894.

L'incorporation aura lieu, non à la date fixe du 1^{er} octobre dans le sens strict d'une précédente détermination, mais le plus tôt possible après cette date, afin de diminuer la période d'instruction qui s'écoulait habituellement à partir de l'appel jusqu'au printemps.

Cette latitude est accordée pour tenir compte des conditions agricoles spéciales à chaque région, et ce sont les commandants de corps d'armée, non le ministre de la guerre, qui arrêteront la date d'appel.

Musique

A partir d'aujourd'hui 23 avril, la musique du 7^e de ligne se fera entendre chaque mardi soir, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 devant le Cercle des officiers.

Expédition de Madagascar

Conformément aux prescriptions ministérielles du 23 mars 1895, le 7^e régiment d'infanterie devra diriger le 28 avril sur Montpellier, pour rentrer dans la composition de la 2^e compagnie du dépôt du 200^e de marche, 2 caporaux et 4 soldats.

Le sergent Lafon, du 7^e, a été désigné pour faire partie du cadre de la 2^e compagnie du dépôt du 200^e.

Revue

Le général commandant le 17^e corps d'armée passera l'inspection générale au 7^e régiment d'infanterie, les 2, 3 et 4 mai prochain.

Lettres de félicitations

A la suite des visites de leurs écoles par MM. les inspecteurs primaires, M. l'Inspecteur d'Académie a adressé des lettres de satisfaction aux instituteurs et institutrices désignés ci-après, pour le zèle et le dévouement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels et pour les bons résultats obtenus dans leur enseignement :

MM. Ségala, directeur du cours complémentaire de Puy-l'Évêque; Delpon, instituteur public à Linac; Brunet, instituteur adjoint à Cahors (Vieux-Palais).

Mme Delvert, institutrice à Faycelles; Lagarigue, institutrice à Lunan.

Société de Médecine vétérinaire du Lot

Séance du 15 avril 1895

La Société a tenu sa séance dans un des salons de l'Hôtel de l'Europe à Cahors, lieu de réunion habituel, sous la présidence de M. Laur, président de la Société.

Parmi les questions à l'ordre du jour, celle de M. Soulié, relative à la microbie pathogène a fortement intéressé les membres qui s'étaient rendus à l'invitation de M. le Président.

Un banquet a terminé la séance et plusieurs toasts ont été portés par M. Laur, à M. Ministre de l'agriculture et à M. le Préfet du Lot.

Les Bohémiens

A la suite du recensement que le ministre de l'intérieur a prescrit dans les départements, le mois dernier, sur tous les bohémiens qui roulent de village en village, ou qui stationnent dans les localités où ils s'arrêtent, un grand nombre d'allemands et d'italiens ont été particulièrement signalés et vont être l'objet d'arrêtés d'expulsion que les préfets ont été spécialement autorisés à prendre immédiatement, après en avoir référé à la direction de la sûreté générale du ministère de l'intérieur.

Gare aux marchands juifs

Des juifs de Paris et de l'Est, parcourant les campagnes, en bicyclette ou en voiture, offrant aux serruriers, maréchaux ferrants et forgerons, des limes à des prix d'excessif bon marché.

Ils font signer la commande et l'acheteur constate avec stupéfaction, après le départ du voyageur, qu'au dos de son papier se trouve un tarif majorant la marchandise de six fois sa valeur. Il regarde de plus près le double de sa commande et s'aperçoit que le libellé prête à chicane.

Il écrit à la maison pour protester. On lui répond que son ordre est signé et formel et qu'il a acheté six douzaines de limes au lieu de six limes et que le montant de la commande est de 280 francs au lieu de 8 francs.

De nombreux maréchaux y ont été pris. Avis aux intéressés !

Une promenade dans l'Exposition de Bordeaux

Le samedi 4 mai, l'exposition de Bordeaux ouvrira ses portes. Toutes les constructions, tous

les aménagements sont prêts ou sur le point d'être achevés, et bientôt ils seront occupés par les sept mille exposants déjà inscrits. Il n'y a plus un centimètre carré à prendre : tout est plein, archi-plein, et, de ce chef, le succès de l'exposition de Bordeaux est assuré.

Entrons donc, si vous le voulez bien (grâce à notre carte de faveur), par la porte de l'Est, donnant, du quai Louis XVIII, accès dans le monument principal, dont la façade majestueuse a devant elle l'admirable tableau de la rade, du fleuve et des côtes qui mouvementent l'horizon.

Nous voilà dans le palais de la Gironde, salle immense consacrée aux vins, spiritueux et boissons fermentées. Là seront rassemblés les produits liquides, naturels ou industriels, de tous les pays du globe. Au premier étage, dans les galeries circulaires, les expositions des beaux-arts et de l'art ancien : tableaux, meubles rares, etc...

Sortons de la grande salle, nous voilà sous le dôme central au sommet duquel, s'il vous en prend la fantaisie, vous pourrez monter en ascenseur. Là est la salle des auditions musicales, c'est-à-dire de grands concerts artistiques.

Tout autour sont les expositions relatives aux sciences sociales.

Du balcon du dôme, la vue s'étend sur tout l'ensemble du Palais, où fourmillent dans une diversité pittoresque et cependant méthodique, les expositions industrielles, où brillent notamment le salon parisien, avec ses bijoux d'art, ses meubles, ses tableaux et les sculptures des maîtres modernes, et aussi le salon lyonnais où chatoient de merveilleuses et souples soieries.

En face de nous, en sortant, les jardins. Au fond, le monument des Girondins dresse sa haute colonne de marbre, et, derrière lui, l'hémicycle de l'électricité, d'où les soirs rayonneront de féériques clartés.

Mais nous n'avons vu qu'en gros : il nous reste à visiter en détail les curiosités, les attractions semées sur toute l'immense place.

Nous y reviendrons.

Leçon de tenue militaire

Le général commandant le 5^e corps d'armée vient d'infliger une punition exemplaire avec mise à l'ordre du jour du corps, à deux soldats de la garnison d'Orléans, pour avoir, l'un, joué en tenue militaire de la mandoline dans un café et avoir procédé ensuite à une quête en tendant son képi, et l'autre, pour avoir servi de comparse au premier.

Le général a mis cette punition à l'ordre pour rappeler à tous la « nécessité d'une éducation militaire sérieusement comprise ». Il estime avec raison que le soldat qui n'a point le respect de sa tenue ne saurait en avoir que fort peu pour ses chefs, et encore moins pour les ordres qu'il en recevrait devant l'ennemi.

Arrestations et procès-verbaux

La journée de dimanche a été rude pour notre police et féconde en arrestations pour ivresse, tapage injurieux, rixe, outrage et rébellion envers les agents de la force publique :

Adolphe Faret, de Cahors, âgé de 19 ans, qui ne s'est rendu qu'après avoir littéralement mis en lambeaux la tunique d'un agent, a été déposé au violon municipal.

Un vagabond, François Bessières, de Chaudesaignes (Cantal), âgé de cinquante-deux ans, qui simulait des infirmités, a d'abord jeté sa béquille quand il a vu qu'un agent allait l'arrêter, mais il a été vite rattrapé malgré son agilité qu'il avait retrouvée comme par enchantement.

Enfin, une contravention a été relevée contre les frères Jean et Frédéric Brunet, pour ivresse et tapage.

Souscription à 500,000 obligations foncières avec lots, du Crédit Foncier de France

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'Agence de la Société Générale, à Cahors, rue Fénelon, n° 8.

Boissières

Dimanche matin de bonne heure, M. Périé, propriétaire à Saint-Chamarand, se rendait en voiture à Cahors, lorsque en traversant le bourg de Saint-Germain, la femme Lavergne, de cette localité, qui elle-même était sur le point de partir pour Cahors, courait après lui pour lui demander une place.

Bien que ne connaissant point la femme Lavergne, M. Périé la faisait volontiers monter sur sa voiture.

Vers huit heures du matin, les voyageurs, arrivés à deux ou trois cents mètres environ de la vieille route de Boissières, descendaient tranquillement la côte, lorsque à un moment donné, le cheval s'abattit si violemment que M. Périé était projeté en avant d'un côté de la route, pendant que la femme Lavergne tombait si malheureusement de l'autre côté que, dans sa chute sur la tête, elle se brisait le crâne.

M. Périé, quoique fort contusionné, ayant pu se relever, courait immédiatement au secours de la femme Lavergne, mais cette dernière ne tardait pas à expirer sans avoir prononcé une parole.

Soulomès

Dans la nuit de mardi à mercredi, à Goudou, commune de Labastide-Murat, un violent incendie s'est déclaré et a détruit une maison et une grange; les pertes qui s'élèvent à un couple de 1,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 25 et 28 AVRIL

de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénelon)

Le Pilote pas redoublé	Sellenick.
Les Quatre âges de l'Homme,	Lachner.
L'Estudiantina, valse	Waldteufel
Faust, fantaisie	Gonnod.
Tric-Trac, polka	Waldteufel

CRÉDIT FONCIER de FRANCE

Emission de 500,000 Obligations Foncières de 500 fr. Rapportant 14 fr. par an et participant à 800,000 fr. de lots.

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

20 fr. en souscrivant;
20 fr. à la répartition;
et le surplus en 9 versements.

ON SOUSCRIT LE 27 AVRIL 1895

A PARIS : au CRÉDIT FONCIER de FRANCE et dans les Principales Sociétés de Crédit

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX ;
Chez MM. les RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES.

OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS
Pour les détails, voir le prospectus ou l'affiche.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

Une maladie qui n'est pas moins fréquente que l'anémie, du moins à un certain âge, est la *pléthore sanguine*, qui se manifeste par les *lourdeurs de tête*, et amène à la *congestion*, puis aux *hémorragies* et l'*apoplexie*. Contre ces maladies le moyen le plus efficace est de faire usage de la **Tisane Dussolin**, qui jouit en même temps de propriétés toniques, diurétiques et laxatives. C'est en même temps le meilleur remède contre les vices du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, Paris.

Pratique et bon marché, telle est la *Capsule de Quinine Pelletier*; bien plus facile à avaler qu'un gros cachet, elle contient 10 centigrammes de quinine et peut être achetée chez le pharmacien à raison de 1 fr. 20 le gr. en 10 capsules et 1 fr. la gramme par 100 capsules.

"EQUATEUR"

Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS ENGRENAGES C'est la Meilleure, la plus Economique. La demander chez Quincailliers, Epiciers, Bourrelliers, etc. L. LEBRASSEUR, BRUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine).

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

HERNIES

Cure complète par le **bandage galvanocuratif de M. NARBONNE**, spécialiste diplômé, inventeur à Paris, quai de Béthune, 32, qui appliquera lui-même ses appareils à CAHORS, les samedi (marché) 27, dimanche 28, lundi, 29, mardi 30 et mercredi 1^{er} Mai (foire) Hôtel des Ambassadeurs (Boulevard Gambetta.) Faveurs aux ouvriers, 31 ans de bons résultats.

Bibliographie

LA NATURE. — Sommaire du 21 avril. — Les déformations crâniennes dans l'art sino-japonais : D^r F. Regnault. — Le cuivre natif : A. V. — Tourbillons de vent. — Les superstructures des navires de combat : L. Renard. — Les insectes fossiles des temps primaires : Ch. Brongniart. — La platine de l'Oural. — Marche et trajectoire des orages : Plumondon. — Le microphotoscope : Alber. — La distribution des étoiles dans l'espace. — Chronique. Académie des sciences; séance du 16 avril 1895 : Ch. de Villedeuil. — Dolmens du Mas-d'Azil.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 19 de la Nature)

La Semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles. — Petites inventions. — Bibliographie.

Un numéro, 0 fr. 50. Paris, G. Masson, éditeur. Librairie de l'académie de médecine, 120, boulevard St-Germain.

Lire dans la 507^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE, publiée cette semaine, une remarquable biographie du célèbre orientaliste Stanislas Julien, par M. E. Chavannes; la monographie du département du Jura, avec une magnifique carte en couleurs hors texte, par M. A. M. Berthelot, et un article magistral sur le terrain Jurassique, par M. Haug, un de nos plus savants géologues.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les sta-

tions hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte. La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme : 1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc. 2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins. 3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4^o Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc. Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstruit et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4^{fr} 50 la flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Pharm. 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUBOURG & C^{ie}

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice: Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
	Départements	56	29	15
	Étranger	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence
Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, cravasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plâtres de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TIGARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exigez le vrai Réparateur TIGARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Peinture Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois tous genres
Marbre Encadrement

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Étranger 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

AVIS

Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.

S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1^{er} Prix — Hors concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eau minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité toute-fait supérieure.

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems; Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors